

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE BONS-EN-CHABLAIS

Enquête publique relative aux plans d'alignement des voies communales : Rue de « Chez Moachon », Rue de l'Abreuvoir, Chemin des Acacias et Chemin du Courtet

Par arrêté n°A/2016/044 en date du 15 mars 2016, Monsieur le Maire de BONS-EN-CHABLAIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative aux plans d'alignement des voies communales : Rue de « Chez Moachon », Rue de l'Abreuvoir, Chemin des Acacias et Chemin du Courtet

A cet effet, Monsieur Claude FLORET, ayant pour profession Responsable des risques industriels GDF en retraite a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du lundi 18 avril 2016 au 03 mai 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- les lundis : de 14 h 30 à 17 h 30,
- les mardis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30,
- les mercredis, jeudis et vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h,
- les samedis de 8 h 30 à 12 h.

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie :

- le mercredi 20 avril 2016 de 16 h à 19 h 30
- le mardi 03 mai 2016 de 14 h 30 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations relatives aux projets de plans d'alignement des voies communales : Rue de « Chez Moachon », Rue de l'Abreuvoir, Chemin des Acacias et Chemin du Courtet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Bons-en-Chablais – 15, Place Henri Boucher – 74890 BONS-EN-CHABLAIS.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie dès leur réception aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire,

Patrice BEREZIAT

